



Championnats Provinciaux en salle 2024 - 2025

Dimanche 5 janvier 2025 à 10H00
Salle d'athlétisme du Blocry à Louvain - La Neuve

MAILLOT DE CLUB ET DOSSARD OBLIGATOIRE

Remise des médailles pour le 1^{er(e)} de chaque Province (pour toutes les catégories D/H)

REGLEMENT

1. Les championnats provinciaux sont réservés aux athlètes dossardés auprès d'un club des 3 provinces concernées.

Aucune inscription d'un(e) athlète d'une autre province ne sera accepté

2. Pré - inscription obligatoire à partir du 01 décembre 2024 à 00H01 : via le lien suivant

<https://www.beathletics.be/event/F4426/overview>

ATTENTION l'inscription sera valable uniquement si la pré inscription et le paiement en ligne sont exécutés (pas d'inscription , ni de paiement sur place)

3. Clôture des pré-inscriptions le 1 janvier 2025 à 23h59

4. PAS d'inscription, ni de modification le jour même.

5. Tarif : 5,00 EUR/ Épreuve avec maximum 3 épreuves par athlète - **Paiement en ligne obligatoire - aucun remboursement en cas d'annulation ou absence.**

6. Entrée spectateurs : 5 EUR (sauf pour les entraîneurs disposant d'une carte officielle (GEFA ou d'officiels LBFA, VAL)

Attention pour les masters (H et D), ils doivent s'inscrire sous les conditions des sénior(e)s pour ce qui concerne la distance et la hauteur des haies ainsi que le lancer du poids.
Pour les haies Masters H catégories des Juniors hauteur des haies 0.991cm.

Comité Organisateur : Les comités de la Région Bruxelles Capitale et des Provinces de Namur et du Brabant Wallon.

COURSES (chambre d'appel prévue)

1. **Confirmation** : 1H00 avant le début de la course,
Chambre d'appel : 10 minutes avant le début de la course

2. **Finales directes** pour toutes les courses

- 60m Haies course par catégories

- 60m, 200m, 400m, 800m, 1500m seront des courses TC

- 800m le départ se fera en couloir (9 athlètes max) ou en ligne (11 athlètes max) en fonction du nombre d'athlètes.

Les séries seront faites en fonction du temps connu, la meilleure série court en première position.

CONCOURS (pas de chambre d'appel) – responsabilité de l'athlète d'être présent au concours

ATTENTION : Le (la) champion(ne) provincial(e) sera le (la) meilleur(e) classé(e) de sa catégorie dans l'épreuve.

1. **Confirmation** : 1H00 avant le début du concours

POIDS : athlètes présents 20 minutes avant le concours

3 essais + 3 (pour les 8 meilleurs toutes provinces confondues)

SAUT HORIZONTAL : athlètes présents 20 minutes avant le concours

Longueur et triple-saut :

3 essais + 3 (pour les 8 meilleurs par catégories toutes provinces confondues)

Sautoir 1 → anneau central, près du sautoir perche

Sautoir 2 → en dehors de l'anneau central côté gradins

Comité Organisateur : Les comités de la Région Bruxelles Capitale et des Provinces de Namur et du Brabant Wallon.

SAUTS VERTICAUX : athlètes présents 20 minutes avant le concours

Perche : athlètes présents 45 minutes avant le concours

ATTENTION Adaptation de l'horaire - des concours et des barres

10H00 1^{er} Concours TC Dames :

Première barre → 1m81 + 20 cm → 2m41 + 15 cm → 2m86 + 10cm ...
lorsqu'il reste 3 athlètes les montées de barre seront de +5 cm

13H00 2^{ème} Concours TC Hommes :

Première barre → 2m01 + 20 cm → 2m61 + 15 cm → 2m86 + 10 cm...
lorsqu'il reste 3 athlètes les montées de barre seront de +5 cm

16H00 3^{ème} Concours TC Hommes

Première barre → 3m41 + 15 cm → 3m86 + 10 cm ...
lorsqu'il reste 3 athlètes les montées de barre seront de +5 cm

Pas de barrage

Pour la perche seul le dernier(e) athlète restant pourra choisir sa barre

Hauteur : athlètes présents 20 minutes avant le concours

Cadettes et Masters Dames : début 1m05 + 5cm → 1m40 + 3cm
Scolaires à Séniors Dames : début 1m30 + 5cm → 1m55 + 3 cm

Cadets et Masters Hommes : début 1m15 + 5cm → 1m55 + 3cm
Scolaires à Seniors Hommes : début 1m45 + 5cm → 1m70 + 3 cm

Pas de barrage

Pour la hauteur seul le dernier athlète restant pourra choisir sa barre

Comité Organisateur : Les comités de la Région Bruxelles Capitale et des Provinces de Namur et du Brabant Wallon.